

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 37 (1966)

**Heft:** 10

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE

Parait une fois par mois

No 10 Octobre 1966

## SOMMAIRE

Echéance routière — Notes sur l'ancien port de Bourogne  
Etude du rapport de gestion de la Direction de l'économie publique — Communiqué  
Chronique économique

## Echéance routière

*Dans le Jura, la Confédération ne participe à l'aménagement des routes principales que pour un réseau de 136 km. On comprend, dès lors, que les Jurassiens regardent avec insistance du côté de la Confédération. Ils savent bien, en effet, qu'il en ira du programme de nos routes nationales comme de celui de l'AVS. Lorsque le gros de l'œuvre sera exécuté, les autorités fédérales envisageront et décideront certainement d'adoindre au réseau actuel de nouveaux tronçons de routes nationales.*

*M. Henri Huber, conseiller d'Etat, ancien directeur des Travaux publics, actuellement directeur de l'Energie et des Transports, vient de le rappeler à Berne, où il a présenté un exposé intitulé « Plaidoyer pour une route nationale jurassienne ».*

*Le Jura, a-t-il déclaré, doit saisir sa chance et se mettre sur les rangs. Le Tessin, le Valais se plaignent de leur isolement et font des efforts méritoires pour améliorer leurs communications avec l'extérieur. Il est de bonne politique fédérale d'écouter leurs doléances et d'en tenir compte. Le Jura lui aussi est isolé. Pour se rendre sur le Plateau ou à Bâle il faut franchir les montagnes. Comme ses amis tessinois et valaisans, le Jurassien a besoin de bonnes communications. Par le moyen d'une route nationale de grand transit, le Jura sortirait de son isolement, sa vie économique en ressentirait également les bienfaisants effets. Nous avons une bonne dizaine d'années devant nous pour faire en sorte que ce projet prenne corps.*

*On connaît les deux variantes d'une grande route automobile transjurane qui ont fait déjà l'objet d'études préliminaires : l'une traversant l'Ajoie pour aboutir à Tavannes après avoir passé par les Franches-Montagnes, l'autre filant sur la nationale à Oensingen après avoir franchi l'Ajoie, Delémont et Moutier.*

*Les faits nouveaux qu'a annoncés M. Huber à Berne sont encourageants : déjà, le Gouvernement bernois s'est déclaré d'accord d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour que l'idée de la grande transjurane*